



LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ
PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an 3
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces
PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Cabinet de M. Edouard Lambert
18, Boulevard du Levant 18
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECOURVEMENTS ASSURANCES
VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

LOCATIONS DE SUITE
Grand MAISON comprenant salon, petit salon, salle à manger, cuisine, offices; au 1^{er}, 5 chambres, cabinet de toilette, salle de bains, billard, au 2^e, 6 chambres de dom., Bellevue; Jardin boisé de 4000 mètres. — 8,000 fr.

MAISON de campagne de style, avec tourelle 2 étages, salle de bains, salle de billard, jardin d'agrément de 400 mètres.
Prix 1,300 francs.

MAISON avec jardin de 700 m. en plein rapport, à proximité du ch. de fer et du tramway. Location exceptionnelle, 700 fr.

MAISON de campagne, construction élégante, à 10 min. de la gare et du tramway; 4 pièces au rez-de-ch.; 3 chambres et 2 cabinets au 1^{er}. Grenier. — Jardin fruitier de 150 m. — 900 fr.

APARTÈMENT confortable, 5 min. de la gare, sur boulevard. Loyer 360 fr.

VENTES
Occasion exceptionnelle
BEAU DOMAINE, à 4 kil. de Vichy.
Ce domaine comprend : 1^{er} Maison de maître, dite château; très élégante et de bonne construction. Sous-sol : Caves, lingerie, lingerie, grande cuisine, laverie, 2 offices. Rez-de-Chaussée très élevé : grand salon éclairé par de larges baies, petit salon, belle salle à manger, grand cabinet de travail, 3 autres grandes chambres, cabinets de toilette. W.-C. 1^{er} étage : 8 chambres à coucher, 2 terrasses. Tourelle. Grandes écuries et remises. Nomb. logements de jardinier, cocher, etc. Pigeonnier, volières, hangars, four, 2 puits, etc. 3^e Corps de ferme confortable; écuries et vacherie, porcherie, poulailler, etc. Nomb. arbres fruitiers. Grand potager. Prairies artificielles.

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN D'USINES EN TOUS GENRES
BARON, Constructeur-Mécanicien
Médaille d'Or — Paris 1895

Travaux de précision, Pièces de tous sur bois et tous métaux—Travail à façon
USINE A VAPEUR
Bicyclettes et Tandems sur commandes — Réparations de Cycles
15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

GRANDE EPICERIE CENTRALE
PRODUITS ALIMENTAIRES
Maison spécialement recommandée
Ancienne Maison LESIMPLE

P. DUBOUEIX Successeur
2, Rue du Marché, NANTERRE

SPECIALITÉ IDE CAFÉS, VINS & SPIRITUEUX
Tous nos Produits sont de Premier Choix. — Tous les Vins vendus à la Maison sont garantis naturels, venant directement des propriétaires.
VINS depuis 0 fr. 40

CAFÉ INCOMPARABLE Le Seul vrai mélange d'Amateurs
Café mélange supérieur 2 80 Café mélange 2^e Choix 2 40
1^{er} Choix 2 60 — — 3^e — 2

DÉPÔT DU THÉ SAMSON
LIVRAISON A DOMICILE
A vendre
BEAU BUREAU
en Chêne sculpté
Mesurant 1 m. 60 sur 63 c. de large. — 125 fr. — S'adresser 3, avenue de la République, à NANTERRE.

A VENDRE à Bougival, 13, quai Boissy-d'Anglais, un TERRAIN divisé par lots, de 100 mètres de façade, propre à la construction, depuis 4 francs le mètre S'adresser à M. SOURDEAU, notaire, à N. DUPONT, grainetier ou au bureau du journal. — Facilité de paiement.

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL
Rue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON V^e BALLAY
ALEXANDRE LE BOTMEL
SUCESSEUR

SPECIALITÉ POUR EPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES
PRIX : 5 FRANCS le METRE CUBE

GROS LOTS 500.000 FRANCS
100.000 FRANCS — 100.000 FRANCS

Pour cinq francs on reçoit SIX numéros part. 1^{er} Tirage, prochain des OBLIGATIONS 114 VILLE DE PARIS 1898 Titres garantis. — Un lot de 200,000 francs, 1 lot de 100,000 francs; Lots : 1.200.000 fr. Pan. Pour quatre francs cinquante on reçoit QUATRE numéros part. 1^{er} Tirage 6 Nov. des OBLIGATIONS 5^e FONCIERES 1885. Tirages garantis. — Un lot de 100,000 fr., 1 lot de 25,000 fr., 6 lots de 5,000 fr.; Lots : 1.200.000 fr. Pan. Pour trois francs on reçoit QUINZE numéros part. 1^{er} Tirage, prochain, des BONS EXPOSITION 1900. Titres garantis. — Un lot de 100,000 francs, 1 lot de 10,000 francs, 2 lots de 5,000 francs, 150 lots, 140.000 francs. Prime gratuite pour tous. — Envoi liste après tirage. — Ecrire de suite: BANQUE BPESSOUX et C^o, 58, rue Maubeuge, Paris.

A VENDRE
Belle Armoire à glace
à 3 Portes
BELLE OCCASION
S'adresser aux bureaux du Journal.

A VENDRE
TRICYCLE
Première Marque
BELLE OCCASION
S'adresser aux bureaux du Journal.

A VENDRE Une belle Machine à vapeur. Force : Dix Chevaux. Verticale à colonne presque neuve.
S'adresser chez M. Chanteloup, place de la Réunion, à Rueil.

PRÊTS sur signature à toutes personnes solvables, 4 o/o, rien d'avance. Ecrire : l'Immobilière, 45, rue Rochecouart, PARIS.

Grand Magasin de chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer. 56
NANTERRE
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

L. GÉNARD
10, Rue St-Germain, 10
NANTERRE
CYCLES NEUFS et Réparations en tous genres
Pièces détachées
TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON
Électricité et Téléphone

Bachelet père
ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
16, rue du Chemin-de-Fer
Pensionnaire est demandé dans honorable famille. Maison confortable, grand jardin. S'adr. au bur. du journal.

OPTIQUE
PENNE-NEZ et Lunettes
Réduction rapide
de tous genres
et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain
L. LEHIEULLE
Horloger de la Ville
Réparations en tous Genres
FANTASIE RICHE — ARTICLES DE FUMURES
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
BIJOUTERIE DEUIL, OR ET ARGENT
BIJOUTERIE DOUBLÉ OR

MIROITERIE
GLACES RICHES de tous styles
GLACES FANTASIE POUR Cadeaux de Mariage
Réparations de Glaces
HORLOGERIE de France-Comté et d'Allemagne
CARTELS RÉGULATEURS
COCOONS CHANTANTS en Bois sculpté

PENDULES EN TOUS GENRES
Cousins pour Couronnes de Mariées
Montres Or, Argent, Nickel, simples et compliquées
Petite et Grande Orfèvrerie argent — Orfèvrerie métal blanc
TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS
ACHAT D'OR & D'ARGENT

PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES
PRÊTES A L'EMPLOI
pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles
Meubles, Outils, etc.
LA MANGANINE, couleur à l'huile très brillante et solide
PEINTURES AU VERNIS
LA RESISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances
PEINTURE PORCELAINÉ — Peinture pour tuyaux de poêle
URALDA seu.e véritable **PEINTURE ÉMAIL**
VERNIS ÉMAIL à FROID, SICCATIF POUR PARQUETS
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.

CARBURE DE CALCIUM
Pour Appareils et Lanternes
DAZEVILLE 17, rue du Bois
NANTERRE
NE PAS CONFONDRE. retenez l'adresse exacte: 17 RUE DU BOIS
Imp. HUBY, 22 r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

Plus d'Ecoles

Le cri de ralliement qui a trompé les électeurs de Nanterre après la fameuse démission des huit prétendus républicains du Conseil municipal, était comme vous le savez :

« Des écoles, des écoles, pas de salle des fêtes. »

La majorité des électeurs ayant tombé dans le panneau, a cru de cette façon que nous allions avoir les écoles dans le plus bref délai. C'était une erreur profonde.

Les huit conseillers en question de l'ancienne majorité, qui avaient en connaissance de cause voté, et les groupes scolaires et la salle de réunions, se sont fait passer, ou, du moins ont dû faire passer aux yeux du Préfet, comme l'a si bien dit, en son langage coloré, le sympathique conseiller, M. Beaudé, notre Conseil municipal pour une assemblée d'andouilles.

Et il y a six mois que ça dure. Le mot était juste pour les malheureux démissionnaires que je n'ai plus besoin de nommer maintenant, ils sont assez connus, et qui ont mené le mouvement introduisant quatre réactionnaires au sein du Conseil.

Dans une longue délibération sur un projet qu'ils ont voté eux-mêmes, ils se trouvent en contradiction avec ce qu'ils avaient promis aux malheureux citoyens leurs.

Ils avaient promis de l'économie. Et quel serait le résultat économique de leur projet ? Ils disent pouvoir en ce moment à l'aide des 14 centimes, assurer pour cinq années les besoins de la population scolaire de ces deux groupes.

C'est alors que, l'espoir que manifestait le citoyen Hennape, maire de Nanterre, que dans cinq ans, il est supposable que la population enfantine se trouvera augmentée, et que malheureusement il nous faudra avoir recours à de nouveaux emprunts, car de subvention il

n'en faudra plus parler, éclate dans toute sa simplicité, et plus de 14 c. alors.
Car il est plus que probable que le Préfet n'accordera pas l'agrandissement du groupe central, pas plus que les 40,000 francs d'abord affectés à la salle des fêtes, cette subvention étant tout à fait spéciale.

On va peut-être me reprocher encore une fois de parler de l'homme contre lequel a été menée cette campagne acharnée.
Mais, que voulez-vous, quoique ne partageant pas toutes ses idées, je trouve que cet homme, malgré ses défauts, ses travers, si vous voulez, cet homme, auquel ceux qui ne sont pas impeccables (et, hélas, il y en a tant !) ne devraient pas jeter la pierre, cet homme, dis-je, s'est dévoué depuis vingt années aux intérêts du pays.

Il a toujours été l'instigateur de la construction de nos écoles, et nous le savons, nous autres socialistes, il fait en ce moment tout le nécessaire pour faire avorter le projet des obstructionnistes et activer l'établissement des nouveaux groupes.

Nous espérons que l'administration supérieure qui est franchement républicaine passera outre et s'en rapportera au projet de notre ancienne majorité, alors soucieuse des intérêts du Pays.

Sans quoi, nous allons voir s'établir un nouveau projet.
Ce rapport devant être étudié à nouveau par une Commission, sera retourné à l'administration préfectorale qui le conservera plus ou moins longtemps dans ses bureaux.

Et puis, que dans l'intervalle, il vienne à survenir des incidents multiples tels que déplacement de la majorité par suite de démissions ou décès, le projet en question se trouvera définitivement enterré.

Et nous n'aurons toujours pas d'écoles, ce qu'ils demandent, ces messieurs.
Tout cela et sous le ridicule prétexte qu'il faut à tout prix empêcher un maire républicain de poser la première pierre des écoles,

on en renvoie la construction aux calendes grecques.
Habitants de Nanterre, républicains de toutes nuances, ce n'est pas, je vous l'affirme, le citoyen Hennape que je défends en ce moment, c'est la cause des écoles compromises par une faction.

Je n'ai qu'un souci : voir donner l'instruction laïque et républicaine qui doit renover notre société abruti par le trop long règne du cléricalisme.

Au nom de vos enfants, si les écoles ne se font pas dans le plus bref délai, usons de notre droit s'il le faut, et allons en nombre réclamer; au nom aussi de la liberté de conscience compromise, de la place pour nos enfants républicains.

JULES OUVRIER.
PARTIE OFFICIELLE
Mairie de Nanterre

Enquête de Commodo et Incommodo
Mme veuve Blottière, demeurant à Nanterre, a présenté à M. le Préfet de Police une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter une vacherie, route de Paris, 61, à Nanterre.

Les personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition contre cet établissement, ou à faire des observations à son sujet, devront les faire connaître au Maire de cette commune, dans le délai de dix jours, à compter du 4 novembre 1899.

La demande et les plans de l'établissement sont déposés, durant l'enquête, à la mairie de Nanterre.
Nanterre, le 4 novembre 1899.
Le Maire de Nanterre,
A. HENNAPE.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance extraordinaire
du Jeudi 19 Octobre 1899
(Suite)

Approbation de la soumission de M. Becquet-Hue pour la fourniture du chauffage aux établissements communaux pendant l'hiver 1899-1900.
M. le Maire explique que, vu l'ur-

gence, il a dû appeler suivant le tableau des deux premiers Conseillers municipaux pour assister à cette adjudication. M. Lebouvier seul est venu. Après une observation de M. Rotty qui demande s'il a été dressé un procès-verbal d'adjudication, le Conseil approuve sous réserve.

Propositions de M. Péan relative à l'abaissement du prix du gaz et à l'établissement de bornes-fontaines au petit Nanterre, à l'écoulement des eaux pluviales sous le pont du chemin de fer de Rouen. Cette dernière question dont l'urgence est reconnue par tout le monde est renvoyée à la Commission de voirie. M. Péan développe les questions qui l'ont amené à parler des deux autres, prix du gaz et bornes-fontaines, ces deux dernières étant votées depuis bientôt deux ans. M. le Maire explique où en sont les négociations conduites avec les compagnies des eaux et du gaz. Il rappelle que depuis longtemps il poursuit devant la compagnie du gaz l'unification du tarif pour toute la commune. Il rappelle aussi que la maison Départementale paie le même prix qu'à Nanterre, c'est qu'il a exigé de la Préfecture de Police, que le contrat passé par le Département de la Seine, pour la maison départementale, soit annulé, mais que la compagnie, jusqu'à présent, s'appuyant sur son cahier des charges, n'a pu faire la canalisation jusqu'au pont de Bezons, attendu qu'elle ne trouverait pas d'onnés suffisants pour couvrir ses frais.

Il espère néanmoins, d'après les nouvelles dispositions bienveillantes de la compagnie, arriver à ce que la compagnie du gaz revendiquant son droit sur la Commune établisse le gaz à un prix tel que dans la commune.
M. Roy, pour hâter la solution indique à M. le Maire un moyen de peser sur l'administration des eaux qui ne remplit pas toutes les conditions de son cahier des charges. C'est, dit-il, de la poursuivre.

Question de M. Roy sur la suite donnée à la délibération du 28 avril 1898, invitant M. le Maire à faire respecter la voie publique encombré par les compagnies du gaz et de l'Ouest. M. Roy fait remarquer que c'est là une question budgétaire et une recette perdue pour la Commune tant que l'Administration ne se décidera pas à agir comme le Conseil lui en a donné le pouvoir par sa délibération sus-visée. M. le Maire se déclare opposé à toutes poursuites, surtout envers la compagnie de l'Ouest, vis-à-vis de laquelle on veut obtenir d'elle des concessions pour d'autres affaires plus importantes, mais il s'engage à écrire à la compagnie du gaz.

Il a indiqué pourquoi il n'aimait pas poursuivre les Compagnies, c'est que

